

Membres en exercice : 27
Titulaires présents :18
Suppléants présents : ...1
Pouvoirs :3
Votants :22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 19 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 19 Février à 18 heures 15 minutes, le Conseil communautaire de la communauté de communes Jabron-Lure-Vançon-Durance dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de SALIGNAC, sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Président.

Date de la convocation : 12 Février 2026

Membres présents : Mmes & MM AVINENS René, BOTALLA Philippe, DAUPHIN Frédéric, DELSARTE Jean-Luc, DUPONT Dorothee, DRAC Frédéric, EULOGE Angélique, GENDRON Yannick, GUERINI Claude, HEYRIES Patrick, HUSER Marc, IZOARD Philippe, LERDA Serge, MARTINOD Jean-Philippe, PASERO Jean-Noël, POLATOUCHE Antoine, ROBERT Frédéric, SANCHEZ-MATEU Philippe, VADOT Pierre-Yves.

Absents excusés : BARTOLUCCI Patrice, BELLEMMAIN Thierry, BLANCHARD Joëlle (*pouvoir à A. EULOGE*) CHADEBEC Brice (*pouvoir à C. GUERINI*) COSTE Alain, FIGUIERE Nicolas (*pouvoir à P. MARTINOD*), JOSEPH Gisèle, PTASZYNSKI Sabine, RAHMOUN Farid.

Secrétaire de séance : Philippe IZOARD

DCC N°03/2026

OBJET : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DETR POUR L'ACQUISITION DE COLONNES

Monsieur le Président indique que par DCC n°27/2025 du 3 juin 2025, la CCJLVD a décidé de procéder à l'acquisition de 37 nouvelles colonnes à ordures. Le plan de financement qui était proposé était le suivant :

Nature des dépenses			Montant prévisionnel	Nature des recettes		Montant prévisionnel	%
Nombre	TARIF HT	Acquisition de colonnes		ETAT	61 050 €	60 %	
15	2 750 €	Colonnes « Papier »	41 250 €	AUTOFINANCEMENT (CCJLVD)	40 700 €	40 %	
18	2 750 €	Colonnes « Verre »	49 500 €				
4	2 750 €	Colonnes « Cartons »	11 000 €				
Total dépenses prévisionnelles (HT)			101 750 €	Total recettes prévisionnelles (HT)	101 750 €	100,00%	

Ce dossier a fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR avec ce plan de financement prévisionnel, un marché public a ensuite été passé afin de retenir un fournisseur et l'entreprise Astech a été retenue avec une offre financière fixée à 88 905 € hors taxe.

Après validation du devis, la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, en charge de l'instruction du dossier DETR, a demandé à la CCJLVD de réviser le plan de financement initial. L'objectif est d'aligner le montant des dépenses prévisionnelles sur celui du devis établi par Astech.

Le nouveau plan de financement de l'opération est donc le suivant :

Nature des dépenses			Montant prévisionnel	Nature des recettes	Montant prévisionnel	%
Nombre	TARIF HT	Acquisition de colonnes		ETAT	53 343 €	60 %
15	2 059 €	Colonnes « Papier »	30 885 €	AUTOFINANCEMENT (CCJLVD)	35 562 €	40 %
18	2 168 €	Colonnes « Verre »	39 024 €			
4	2 424 €	Colonnes « Cartons »	9 696 €			
		Transport	9 300 €			
Total dépenses prévisionnelles (HT)			88 905 €	Total recettes prévisionnelles (HT)	88 905 €	100,00%

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- **ADOPTE** le nouveau plan de financement prévisionnel tel qu'il est présenté dans le tableau ci-dessus,
- **S'ENGAGE** à inscrire à son budget les crédits nécessaires au financement de cette acquisition,
- **S'ENGAGE** à transmettre ce plan de financement au service instructeur de la DETR.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président
René AVINENS



Le secrétaire de séance,
Philippe IZOARD